Résolution adoptée par l'assemblée générale du personnel du BAP
30 octobre 2025

L'AG du personnel du BAP a pris connaissance de la situation financière du canton à savoir que :

- L'endettement du canton est en baisse (à 500 millions francs) et s'élève à 0,71% du PIB (à titre de comparaison, la Confédération est à 17%, l'UE à 81% et les USA à 121%). Et, de l'autre, la fortune officielle du canton est d'environ 2,4 milliards et les excédents en moyenne de 600 millions/an entre 2005 et 2023 (10,8 milliards).

- Plus de 700 millions de baisses fiscales ont été faites aux plus riches du canton et aux grandes entreprises depuis 2012 à quoi s'ajoutent celles prévues pour cette législature, évaluées à plus de 600 millions à l'horizon 2027 ainsi que les pertes dues à l'application illégale et délibérée du bouclier fiscal pendant 12 ans (qui sont estimées entre 500 millions et plus d'un milliard de francs), ce qui a permis aux riches contribuables d'économiser sur leurs impôts.

Les résultats comptables de l'Etat en 2024 amènent le Conseil d'Etat à prendre des mesures d'économies sur l'année en cours et sur le budget 2026. Pour ces raisons, le Conseil d'Etat attaque le service public dans une dimension jamais vue depuis plus de 20 ans.

- Le Conseil d'Etat veut baisser les salaires par une ponction salariale de 0,7% sur les salaires de toutes et tous. Toucher aux salaires est inacceptable. De plus, une partie du personnel verrait son salaire nominal baisser, une attaque aux droits acquis sans précédent !
- Le Conseil d'Etat veut couper au total pour plus de 300 millions de francs dans les services public et parapublic du canton, ce qui touchera toutes les populations d'usagères et d'usagers.

L'AG revendique donc :
• L'annulation de toutes les mesures d'économies déjà prises
• L'annulation des mesures prévues dans le budget 2026 et le rétablissement des budgets précédents, indexés aux véritables besoins des services publics et parapublics.
• La tenue des engagements pris envers les salarié·es et, en particulier, le maintien du financement des mesures déjà décidées mais brutalement remises en cause par l'entrée en vigueur du « plan d'assainissement »

Pour défendre ces revendications, l'AG appelle l'ensemble du personnel du BAP à faire grève et à se mobiliser selon le calendrier proposé par les organisations du personnel :

• Ce **jeudi 30 octobre à 18h00:** AG unitaire du personnel des services publics et parapublics à la salle du Cazard (Pré-du-Marché 15, Lausanne).
• **Mardi 18 novembre**: **première journée de grève et d'actions** sur les lieux de travail, suivie d'une grande manifestation en fin de journée.

• Si le Conseil d'Etat ne revient pas sur ses attaques aux services publics et parapublics du canton, une **seconde journée de grève et d'actions** aura lieu **mardi 25 novembre.** A l'issue de cette journée, les trois syndicats mettront en discussion auprès des salarié·e·s mobilisé·e·s la **reconduction de la grève et de la mobilisation.**

Adoptée par l'AG du personnel du BAP à l'unanimité